Loiret : cinq trafiquants présumés remis en liberté par erreur

26/11/2010 à 7h00

Cinq trafiquants de stupéfiants présumés ont été remis en liberté par le juge des libertés et de la détention du tribunal de grande instance d'Orléans (Loiret). Tous ont bénéficié d'une erreur de date lors de la convocation de leurs avocats, révèle le quotidien la République du Centre, dans son édition de vendredi.

Les cinq prévenus, impliqués dans trois trafics distincts d'héroïne et de cocaïne sur la région d'Orléans – et suivis par trois juges d'instruction différents – avaient déjà effectué un an de détention préventive.

Le juge des libertés devait décider le 16 novembre dernier de leur maintien en prison, mais le courrier, adressé le 10 novembre à leurs avocats ne respectait pas le délai obligatoire de cinq jours ouvrables avant la date de l'audience. En cause : le 11 novembre, jour férié, n'avait pas été pris en compte par le magistrat. D'où la décision prise il y a une dizaine de jours de remettre les cinq prévenus en liberté, avec toutefois un contrôle judiciaire sévère. Les mis en cause, qui comparaîtront libres à leur procès, encourent entre dix et vingt ans de prison ferme.

Le Parisien